

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr



Nantes, le 19 août 2022

## COMMERCE DE PROXIMITÉ

# La Ville de Nantes et ses partenaires économiques interpellent le gouvernement sur le projet de réglementation des *dark stores* et *dark kitchens*

Le Gouvernement prépare plusieurs textes visant à modifier le contexte réglementaire relatif à l'implantation des *dark stores* et *dark kitchens*, ces magasins ou cuisines existants uniquement en ligne et n'utilisant un local que pour la livraison.

La Ville de Nantes, avec ses principaux partenaires économiques – la CCI, les associations de commerçants Plein Centre et Unacod, le GNI Grand Ouest et l'UMIH 44 et le club immobilier CINA –, interpellent le Gouvernement et demandent, en tant qu'acteurs de terrain et premiers concernés, à être associés aux réflexions.

Ces textes, s'ils étaient adoptés, permettraient aux *dark stores* et *dark kitchens* de s'affranchir plus facilement des contraintes légales (urbanisme, espace public, commerce) dès lors qu'ils disposeraient d'une surface de vente, aussi réduite soit-elle. Cela aurait pour conséquence de simplifier l'implantation et le développement à Nantes de ce nouveau type de pratiques.

Or, le développement des acteurs de la « *dark city* » est problématique, car il repose sur un modèle au coût élevé :

- en termes environnementaux (modes de livraison, multiplication des emballages, déchets sur la voie publique) ;
- en termes économiques (implantations au détriment des commerces traditionnels locaux et des services de proximité) ;
- en termes d'emploi (conditions de travail et précarisation des livreurs) ;
- en termes de qualité de vie (multiplication de nuisances sonores et visuelles) ;
- en termes de sécurité sur la voie publique (circulation, conflit d'usages).

Ce projet gouvernemental va à l'encontre des politiques mises en place par la Ville de Nantes avec le soutien des acteurs économiques. Ensemble, ils continuent de développer le commerce, l'emploi et l'économie de proximité, en centre-ville et dans chacun des quartiers nantais, dans une logique de transition écologique, d'une ville des courtes distances, apaisée et conviviale.

*« Le soutien au commerce et à l'économie de proximité, en centre-ville comme dans chacun des quartiers nantais, est une de mes priorités. Sur un sujet aussi important que celui des dark stores et dark kitchens pour nos acteurs économiques et pour le quotidien des Nantaises et Nantais, je souhaite que le Gouvernement prenne le temps de la concertation, notamment avec France Urbaine qui regroupe les grandes villes et métropoles de France ».*

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

*« Les dark stores et dark kitchens vont totalement à l'encontre de notre soutien à l'économie de proximité et des actions que nous mettons en place, au quotidien et sur le terrain, avec nos partenaires acteurs économiques. À l'inverse de ce que propose aujourd'hui le Gouvernement, il doit renforcer les leviers juridiques permettant à la Ville de Nantes comme à toutes les villes de France de réglementer ces activités. »*

**Gildas Salaün, adjoint à la maire de Nantes, en charge du commerce et de la ville la nuit**

*« Le projet de décret du gouvernement sur les dark stores est en totale contradiction avec notre volonté à Nantes de promouvoir une logistique urbaine durable et raisonnée. Il est nécessaire que le pouvoir de décision soit redonné aux collectivités qui travaillent en partenariat étroit avec les acteurs économiques locaux.»*

**Thibaut Guiné, conseiller municipal à la ville du 1/4 d'heure et la logistique du dernier kilomètre**

*« L'équilibre commercial des centres-villes et quartiers est une priorité dans nos politiques locales. L'arrivée de nouveaux acteurs ou nouveaux modèles de commerce doit respecter cet équilibre pour la pérennité des commerces déjà présents. C'est pourquoi toute modification du cadre légal concernant l'implantation des dark stores et dark kitchens ne peut se faire au niveau national sans échanges et concertations incluant l'analyse des institutionnels et partenaires locaux. »*

**Hugues Frioux, vice-président de la CCI Nantes - Saint-Nazaire en charge du commerce**

*« Alors que nos clients aspirent à retrouver un contact avec leurs commerces de proximité, alors que les Nantaises et les Nantais ont recours de plus en plus à des déplacements doux pour se rendre dans nos boutiques, bars et restaurants, alors que nos commerçants et restaurateurs sortent de 2 années terribles, l'arrivée des dark stores et dark kitchens dans notre ville apporterait une concurrence déloyale et entraînerait sans aucun doute des dérives sociales et environnementales déjà constatées sur ce type de schéma de livraison. Si les textes simplifiant l'implantation des dark stores et des dark kitchens sont adoptés, nous verrons apparaître dans nos centres-villes des locaux commerciaux sans vie, bruyants et polluants. »*

**Teddy Robert, président de Plein Centre**

*« L'État prend bien sûr de gros risques contre la préservation du commerce de quartiers, tant les dark stores pourraient provoquer la disparition du commerce de proximité. Mais les consommateurs qui choisiront ce mode d'approvisionnement auront aussi une grande responsabilité quant à la fin des quartiers animés où ils prétendent vivre. Les commerçants de l'UNACOD participent à l'animation des quartiers nantais ; sans eux, plus de vie sociale. »*

**Richard Gouraud, président de l'Union nantaise du commerce de détail (UNACOD)**

*« L'implantation d'entrepôts sans vitrines et sans clients, prenant ainsi la place des boutiques, en plein cœur d'un centre-ville ou d'un quartier de proximité, ne répond pas à l'aménagement d'un territoire durablement. L'usage de ces commerces "de la flemme", ne devrait pas avoir une place en centre urbain, déjà bien pourvu pour répondre à la demande. Avec des commerçants engagés apportant du service, du conseil, un accès aménagé pour tous, des solutions de clique & collecte et de livraison à domicile plus responsables et organisées, nous devons poursuivre vers un développement éthique. C'est un enjeu majeur de société, d'environnement et de vivre ensemble. »*

**Laurence Quiblier, vice-présidente du Club immobilier Nantes Atlantique (CINA)  
en charge du commerce**

*« Les dark kitchens, dark stores, sont un non-sens voire un contre-sens à tous les enjeux sociétaux, de sécurité, de vie de quartiers et bien d'autres. La liberté d'entreprendre est fondamentale sauf lorsque l'on connaît le schéma directeur de ces business qui bafouent la traçabilité, la qualité des produits, et contribuent à une grande précarisation des emplois. À l'heure où les sujets environnementaux et de RSE sont au cœur des préoccupations de nombre d'entreprises du territoire, tout comme le sens au travail pour les salariés, le sujet des "dark" doit être discuté entre tous les acteurs concernés pour ne pas créer de brèches qui viendrait annihiler les objectifs de transition. »*

**Catherine Quérard, présidente du Groupement national des indépendants hôtellerie-restauration (GNI Grand Ouest)**

## **Communiqué de presse**

*« Sur les dark stores et dark kitchens, il faut une concertation nationale pour réguler les implantations par des textes nationaux ou des outils locaux. Les règles environnementales, déclarations d'implantation et positionnement social doivent être discutés et éclaircis entre les acteurs économiques, politiques et institutionnels. Il y a urgence. »*

**Olivier Dardé, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH 44)**